

Commune de Grez-Doiceau

Déclaration de Politique du Logement 2019 - 2024







Contexte

Art. 187 du Code wallon du Logement :

« les communes élaborent une déclaration de politique du logement déterminant les objectifs et les principes des actions à mener en vue de mettre en œuvre le droit à un logement décent, dans les neuf mois suivant le renouvellement de leurs conseils respectifs. »

 La Déclaration de Politique du Logement (DPL) a été réalisée en concertation avec le CPAS grézien et le Service Logement de l'administration communale



Contenu de la présentation

Etat des lieux

Profil socio-démographique

Structure foncière

Soutien aux aînés

Déclaration de Politique du Logement 2019-2024

Objectifs visés

Méthodologie et leviers d'action

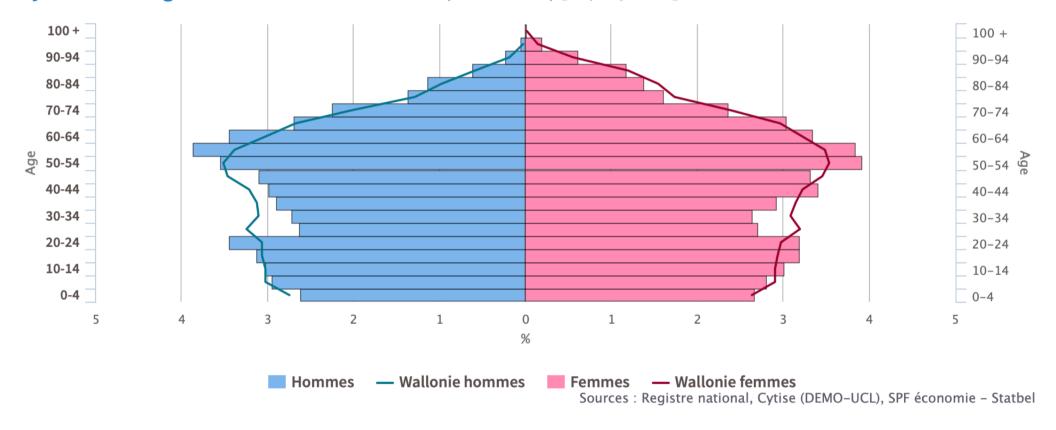


Etat des lieux : le profil socio-démographique

Une commune à hauts revenus et à la population vieillissante

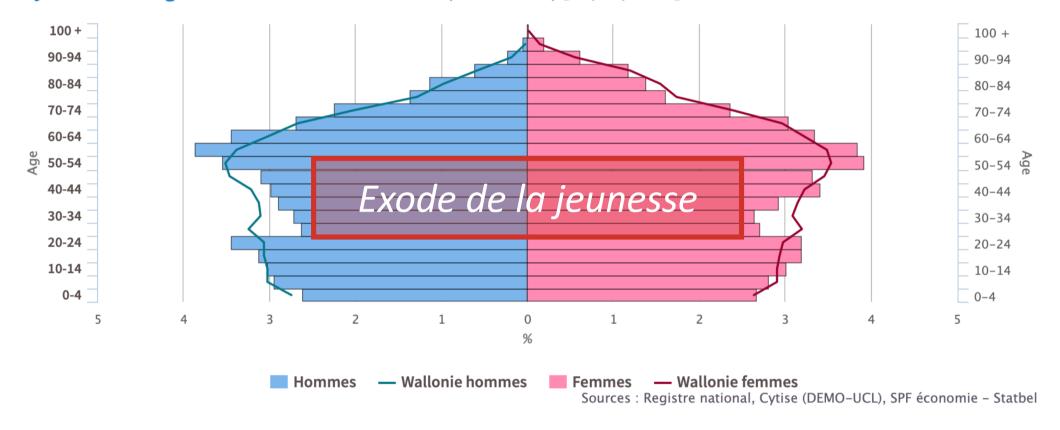


Pyramide des âges de l'entité GREZ-DOICEAU (Commune) [01/01/2018]



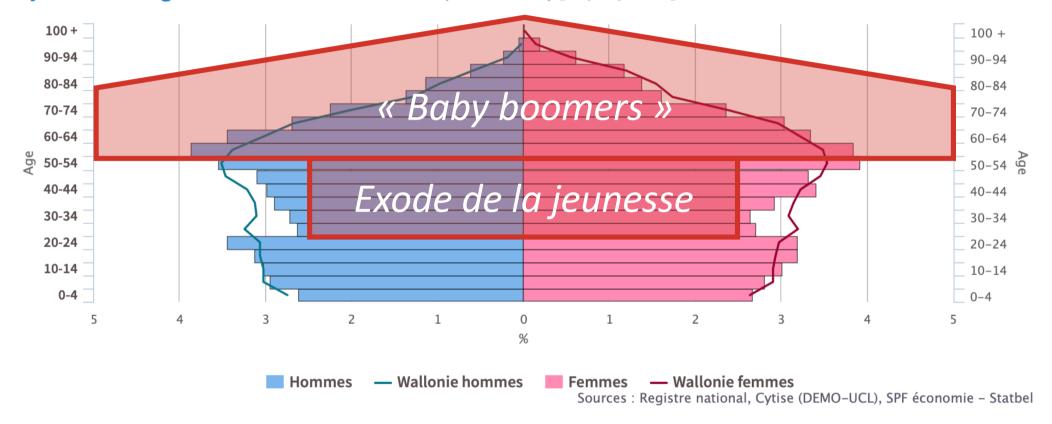


Pyramide des âges de l'entité GREZ-DOICEAU (Commune) [01/01/2018]



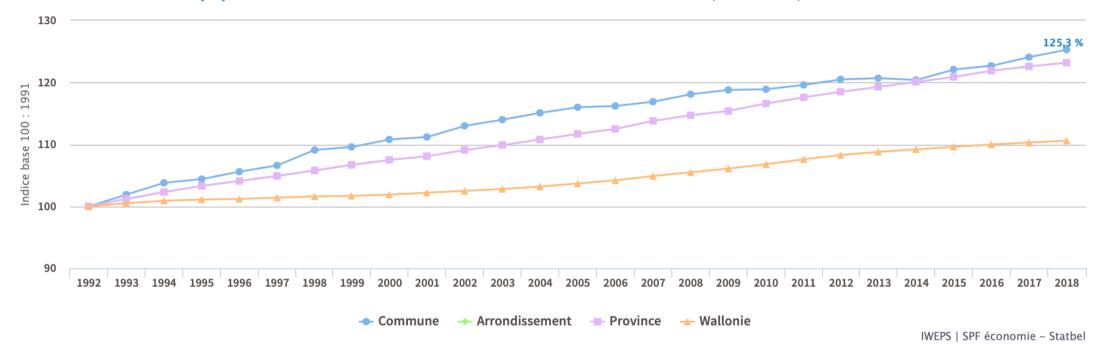


Pyramide des âges de l'entité GREZ-DOICEAU (Commune) [01/01/2018]





Évolution relative de la population en indice base 100 en 1991 de l'entité GREZ-DOICEAU (Commune)



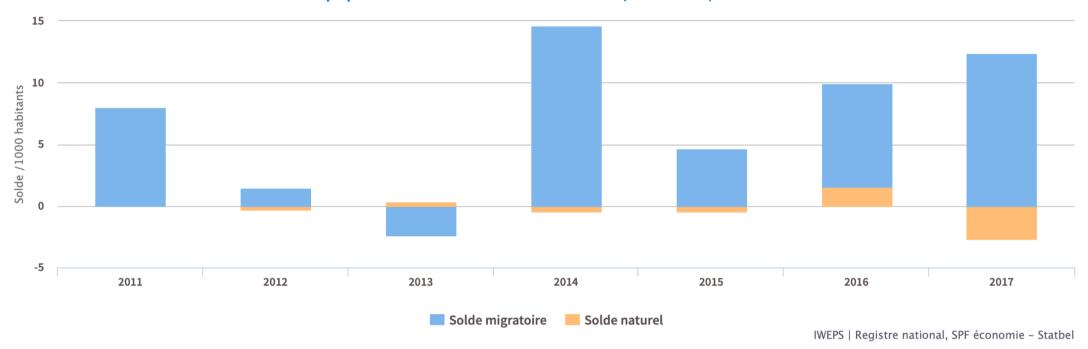
En 2018: **13 368 hab**.

En 2035: ~14 200 hab.

+6% pour Grez-Doiceau, +11,4% pour la Province BW



Évolution du taux d'accroissement de la population de l'entité GREZ-DOICEAU (Commune)



Profil péri-urbain



Répartition des déclarations de revenus de l'entité GREZ-DOICEAU (Commune) [Année 2016]



Revenus moyens (2015):

Grez-Doiceau 21 684 €

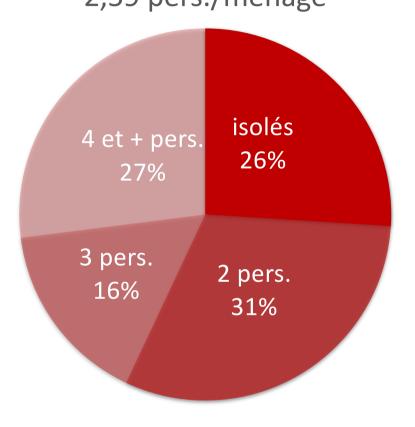
Brabant wallon 20 485 €

Région wallonne 16 787 €

RIS: 36 bénéficiaires/an, stable mais avec un besoin important en logement



Composition des ménages 2,59 pers./ménage



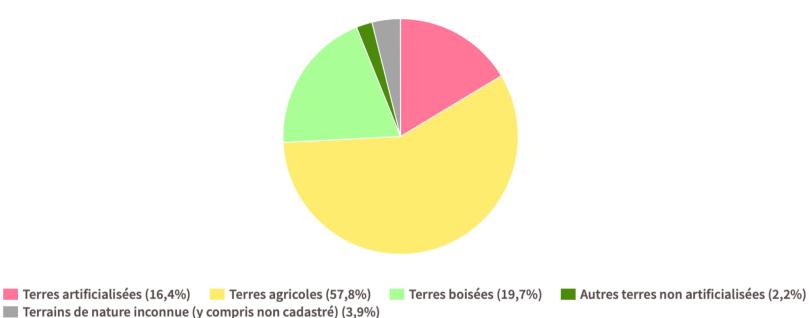


Etat des lieux : la structure foncière

Une commune semi-rurale aux paysages typiques du Brabant wallon



Répartition du territoire de l'entité GREZ-DOICEAU (Commune) selon l'utilisation du sol [01/01/2019]



IWEPS | SPF Finances

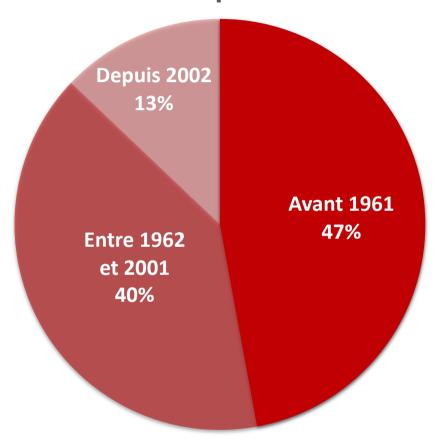
Surface totale 53,4 km²

Habitat 6,94 km²

Profil semi-rural ~60% agricole, ~20% bois/forêts

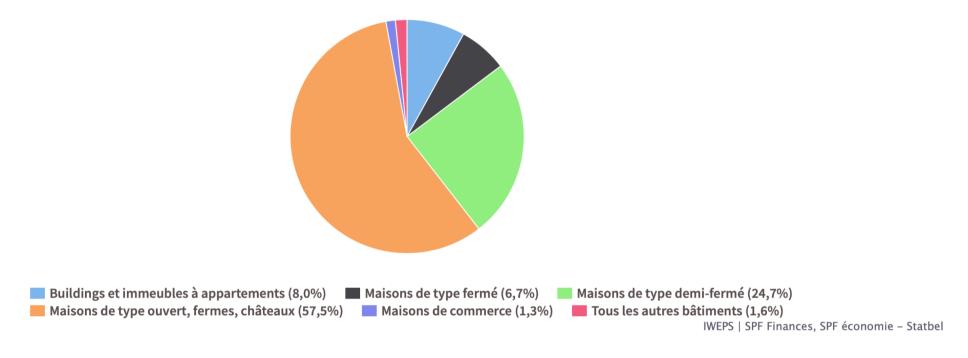


Ancienneté du parc immobilier





Types de logements de l'entité GREZ-DOICEAU (Commune) [01/01/2018]



Prédominance de villas 4 façades

Estompement progressif de ce type de construction au profit des **immeubles à appartements**



Un immobilier locatif et acquisitif onéreux

• **Loyer** moyen entre 801 et 900 € (2015)

• Prix moyen d'achat des **maisons** : 260 780 €

(BW identique)

(RW 162 000 €)

• Prix moyen d'achat des **appartements** : 300 548 €

(BW 246 573 €)

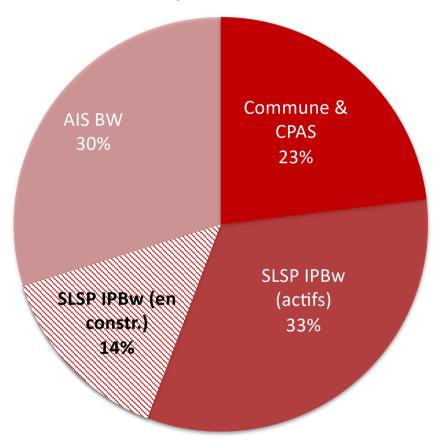
(RW 163 467 €)



104 logements publics

1,9% du parc immobilier





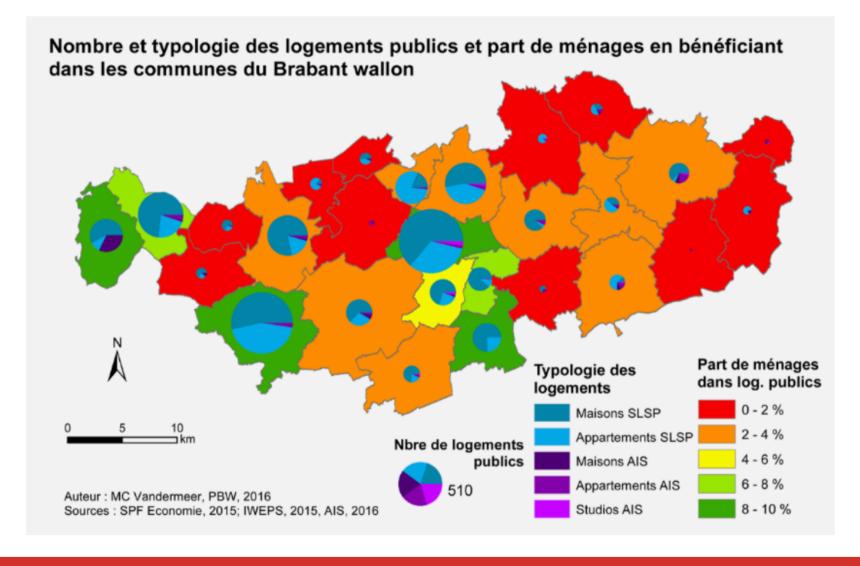














Prévisions à l'horizon 2035

- Demande pour ~600 nouveaux logements
- Augmentation ...
 - de la part des immeubles à appartements
 - de la part des isolés aux dépends des grands ménages
 - de 10% de la surface bâtie actuelle (+ 63 ha)
- Délai de saturation des ZH, ZHR et ZACC de 93 ans

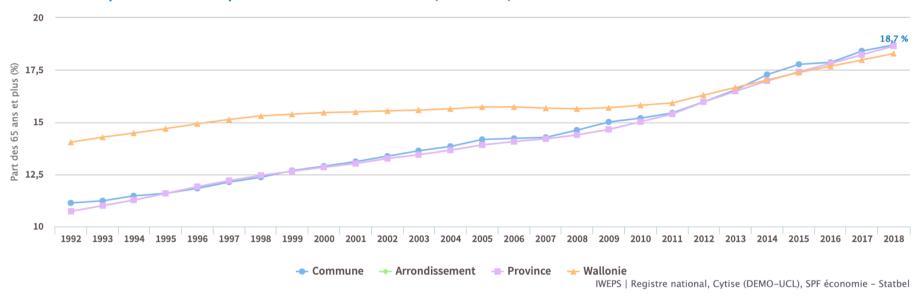


Etat des lieux : le soutien aux aînés

Une population grandissante aux besoins spécifiques



Évolution de la part des 65 ans et plus de l'entité GREZ-DOICEAU (Commune)



Maison de repos publique **Home Renard**: 69 lits (97 lits pour 2024) Parc total de **255 lits agréés**, incluant 11 résidence-services et 86 lits MRS L'offre correspond à un quart des 75 ans et plus (8,4% de la population totale)



Déclaration de Politique du Logement 2019-2024 Objectifs visés

Trois objectifs centraux visant à l'adaptation aux changements





Objectif #1

Augmenter la couverture des services résidentiels aux aînés

Objectif #2



Aider à occuper un premier bien immobilier dans la commune, avec une attention particulière envers les jeunes et les jeunes ménages



Objectif #3

Réduire l'empreinte écologique des bâtiments



Déclaration de Politique du Logement 2019-2024 Méthodologie et leviers d'action

Six axes d'action principaux pour aboutir aux objectifs visés



- 1. Soutenir les aînés et développer l'entraide intergénérationnelle
- 2. Doubler le parc de logements publics
- 3. Réviser le cadre urbanistique
- 4. Informer et assister le Citoyen dans ses démarches pour trouver et/ou rénover son logement
- 5. Impliquer les Citoyens dans la politique du logement
- 6. Dégager les moyens financiers nécessaires à appuyer la politique du logement



1. Soutenir les aînés et l'intergénérationnel

- Construire la nouvelle maison de repos publique pour augmenter la quantité (97 lits) et la qualité des services (lits MRS)
- Construire/soutenir des projets de **résidence-services**
- Accompagner l'adaptation et/ou la division des logements
- Soutenir le logement intergénérationnel



2. Doubler le parc de logements publics

- En renforçant les **partenariats** avec la SLSP IPBw et l'AIS BW, aboutir à doubler le volume de la part de chaque acteur dans le parc existant et réfléchir ensemble aux besoins de taille et de type des logements
- Viser à la mise en place d'une régie foncière communale pour une gestion dynamique du foncier et de l'immobilier tout en facilitant prioritairement l'accès au logement locatif
- Gérer le foncier en établissant un cadastre des terrains disponibles



3. Réviser le cadre urbanistique

- Permettre la **densification** des centres villageois et le long des axes de communication par la révision du schéma de structure en un **schéma de développement communal** (S.D.C.) qui préservera les zones agricoles et forestières
- Mettre en place un **guide communal d'urbanisme** (G.C.U.) qui veillera à préserver le caractère rural de la commune et intégrera l'habitat léger et/ou groupé dans la réflexion
- Mettre en œuvre un projet de type Community Land Trust ou similaire
- Pour les projets immobiliers de 4 logements et plus, inviter les promoteurs à **inclure une part de logements à moindre coût** ou adaptés, ou de l'infrastructure PMR



4. Informer et assister le Citoyen

- Mettre en place un guichet unique du logement et de l'énergie
 - Brochures d'information pour la construction/rénovation
 - Vue d'ensemble sur les primes
 - Information/aide pour la recherche d'un logement
- Réaliser un **Plan Climat**, et à sa suite : réfléchir et activer les supports favorisant la meilleure efficience énergétique du bâti



5. Impliquer les Citoyens

- Consulter activement les C.C.A.T.M. et C.L.D.R.
- Inclure les réflexions issues des Conseils des Aînés et de la Jeunesse
- Relayer les informations et propositions des commissions, conseils et Conseils villageois via le Conseil de démocratie participative et de transition locale



6. Déterminer les moyens financiers

- Solliciter les subsides régionaux (dont P.C.D.R.) et provinciaux en matière de logement
- Mettre à disposition des réserves foncières pour la SLSP IPBw
- Mettre en place des partenariats publics—privés là où cela se justifie
- Réaliser une étude sur les incitants financiers en faveur des jeunes et des jeunes ménages
- Elaborer les exercices du budget communal en conséquence, en incluant le fonds de réserve logement



Bibliographie et liens

- Code wallon du logement
 http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?language=fr&tri=dd%20AS%20RANK&value=&cn=1998102939&caller=image_a1&fromtab=loi&la=F
- WalStat, Iweps, https://walstat.iweps.be
- Profil socio-démographique Grez-Doiceau, Belfius, 2018
- Centre d'Etudes en Habitat Durable https://www.cehd.be
- Contrat de Développement Territorial, "le Brabant wallon aujourd'hui et demain », présentation du diagnostic, Province du Brabant wallon, 18 avril 2018. Cartographie : https://www.brabantwallon.be/carto/CDT/SM/index.html
- DEMO-UCL 2015, CREAT-UCL 2016
- « Le marché locatif sous la loupe. Mesurer les loyers dans les communes belges et wallonnes. », Iweps, Regards statistiques n°2, 2018, https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2018/12/CP-RS2.pdf
- Immobilière publique du Centre et de l'Est du Brabant wallon http://www.ipbw.be
- Agence Immobilière Sociale du Brabant wallon https://www.brabantwallon.be/bw/partager/logement/agence-immobiliere-sociale-asbl
- Community Land Trust https://www.cltw.be





Commune de Grez-Doiceau

Merci de votre attention!

Vos interlocuteurs communaux pour le logement et l'énergie :

Echevin du Logement et de la Transition énergétique Laurent Francis <u>laurent.francis@grez-doiceau.be</u>

Président du CPAS Benoit Magos

benoit.magos@grez-doiceau.be

energie@grez-doiceau.be

Service Urbanisme – Conseillère Logement Valérie Herman <u>valerie.herman@grez-doiceau.be</u>

Service Urbanisme – Conseiller Energie Thierry Ala